



**SANTÉ
SOCIAUX**
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Aux secrétaires de syndicat
Pour information : aux UPR – au CF – BF- SN et SF

PARIS, le 12 mai 2021
N/Réf. ER/21-46/KR

**Objet : Evolution Grilles des Techniciens.nes Labo-Diététiciens.nes-
Préparateur.trices Pharmacie**

Bonjour,

Suite aux annonces du ministre de la Santé le 12 avril dernier sur la revalorisation des grilles de rémunération dans le cadre de l'accord Ségur, nous avons poursuivi les échanges sur plusieurs sujets dont la situation des 3 métiers devant être encore ré évalués : Diététicien.ne – Préparateur.trice en pharmacie – Technicien.ne de laboratoire

Nous rappelons que nous avons porté et obtenu dans le cadre du Ségur de la santé pour l'ensemble de ces professionnels :
- La réingénierie de leurs professions
- Leur reconnaissance par un passage en Cat A sur la grille des ISG.

Nos actions consistant à ne rien céder et à argumenter sans relâche ont payé, puisque le cabinet du Ministre nous a annoncé vendredi 7 mai que ces corps passeraient en catégorie A au 1^{er} janvier 2022, y compris si les réingénieries n'étaient pas terminées.

Ces réingénieries débuteront en juin pour les techniciens.nes de laboratoire et suivront pour les autres professions.

Il nous semble important de dire, voire redire, à ces professionnels.nes que sans la signature du Ségur, nous n'aurions pas obtenu ces revalorisations. C'est bien grâce à notre engagement et notre persévérance que nous avons pu gagner, enfin, cette avancée en sus des 183€ perçus par toutes et tous dans les CH et EHPAD. Le 18 mai, une journée d'action est organisée à l'initiative de l'association « santé en danger » créée en juillet 2020 pour demander un Ségur 2. Ce mouvement auquel se rallient les non-signataires de l'accord de juillet 2020 tend à délégitimer les organisations syndicales signataires du Ségur.

Bien cordialement,
Evelyne RESCANIÈRES

Fédération CFDT santé-sociaux

47-49, avenue Simon-Bolivar 75950 Paris Cedex 19
Tél : 01 56 41 52 00 – Fax : 01 42 02 48 08
federation@sante-sociaux.cfdt.fr